Soigner les plantes par les plantes : Purins, décoctions, tisanes, ...

Co-organisée avec la FD Civam du Gard - labelisée écophyto

Infos complémentaires

Objectifs
• S'approprier la législation quant à la fabrication, la vente, l'utilisation et la communication des préparations naturelles • Maîtriser la diversité des préparations naturelles, leurs modes d'action, les modalités d'application • Etre capable de réalise

Enjeux
Les préparations naturelles à base de plantes (purins, décoctions, tisanes, etc...) sont une alternative intéressante à l'utilisation de produits phytosanitaires. Elles permettent également un ajustement de la fertilisation organique aux besoins nutritionnels des cultures. Ces préparations peuvent être produites sur l'exploitation ou achetées.

Contenu
- Réglementation sur les préparations naturelles peu préoccupantes, normes des engrais foliaires,
- Recettes de fabrication (décoction, fermentation, tisanes),
- Utilisations et modalités d'application (dilution, emploi en foliaire ou au sol, point de vigilance)
- Flore utilisable (usages et de mode d'action), matériel de fabrication (cuve, tamis, filtre) et matériel d'application des préparations naturelles (pulvérisation/poudrage)
- Mise en culture (consoude, oignon, plantes aromatiques et médicinales...) et cueillette sauvage de la flore spontanée (ortie, prêle, fougère...)
- Préparation d'un purin

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 11/02/2021

Tarifs
Adhérent 189€
Non adhérent 189€
Non agricole 189€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
gratuit pour les éligibles Vivea. Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

11 févr 2021
09:00 - 17:00 (7hrs)

FD Civam 30
30250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur biodynamiste

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)